

TEP et tests de sélections

Contenu des épreuves

BPJEPS Activités du Canoë-Kayak et Disciplines Associées en Eau Vive
DEJEPS Canoë-Kayak et Disciplines Associées en Eau Vive

1. Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

Annexes de l'arrêté du 27/02/2017

Le parcours du test technique, défini par les évaluateurs le jour des épreuves, est réalisé dans un rapide de classe III. Les épreuves se décomposent comme suit :

Epreuves de sécurité	Mise en œuvre	Critères de réussite
Traverser un nageur d'une berge à l'autre en kayak	Le(la) candidat(e) traverse, d'un contre-courant à un autre, un nageur allongé sur le pont de son kayak, en utilisant les mouvements d'eau. La distance amont/aval pour la réalisation de la traversée permet au candidat d'utiliser une deuxième vague s'il/elle n'arrivait à se maintenir dans la première	Traversée en amont d'un repère éliminatoire
Esquimauter par tour complet	Le(la) candidat se renverse avec une gîte amont	Réussite de l'esquimautage en un seul essai
Nager en eau vive	Sans embarcation, le(la) candidat(e) descend un rapide, s'arrête dans un contre-courant puis traverse une veine d'eau	Arrêt dans les zones identifiées
Nager et récupérer son matériel	Le(la) candidat(e) se renverse dans une zone identifiée, sort de son embarcation et retourne au bord avec tout son matériel	Retour au bord avant une limite éliminatoire

Epreuves de navigation	Mise en œuvre	Critères de réussite
Suivre une trajectoire imposée pour franchir un rapide	La trajectoire est définie par des obstacles à contourner, des arrêts identifiés à réaliser. Les portes de slalom peuvent servir à cette identification du parcours. Le parcours comportera au minimum : - la descente d'un seuil, - un arrêt rapide après la rupture de pente, - une traversée de courant et arrêt sur l'autre berge, - une reprise de courant longue et deux décalages dans la largeur de la rivière (3 portes de slalom) Si le tronçon de rivière le permet par l'enchaînement d'un 2 ^{ème} rapide, cette trajectoire sera reproduite symétriquement (si le 1 ^{er} arrêt après le 1 ^{er} seuil est à droite, arrêt après le 2 ^{ème} seuil il est à gauche)	Respect du parcours imposé Maîtrise de la gîte et de l'assiette du bateau (pas de déséquilibre) Maîtrise de la direction (trajectoire fluide, pas de boussole)
Réaliser des bacs arrière	Descendre une veine d'eau et s'arrêter à gauche et à droite en bac arrière	Respect du parcours en conservant toujours la pointe avant à l'aval
Aisance en eau-vive	Mise en place de 3 situations : -surf dans une vague -se faire retenir dans un rouleau et en sortir -s'arrêter dans un contre ne laissant la place qu'à une seule embarcation	Réalisation des situations Maîtrise de la gîte et de l'assiette du bateau sans vitesse de déplacement (pas de déséquilibre) Maîtrise de la précision du placement du bateau et des coups de pagaie

Note : Afin de connaître le niveau des candidats dispensés de TEP, ces derniers devront tout de même réaliser les exercices décrits ici, avec les autres candidats, sans que cela ne leur soit sanctionnable.

2. Tests de sélection

[Pour rentrer en formation au CREPS Vallon Pont d'Arc](#)

Pour tous les candidats (dispensés ou non des TEP) :

- Aisance en eau vive en Nage en Eau Vive (hydrospeed) à travers la réalisation d'un parcours imposé ;
- 1 rotation chronométrée en kayak (départ en amont de la chute du haut, descente jusqu'au lac le plus en aval, arrivée en bas du tapis roulant) ;
- Test de course à pied LUC LEGER ;
- Entretien individuel.

Note : Afin de connaître le niveau des candidats dispensés de TEP, ces derniers devront également réaliser les exercices décrits dans la rubrique TEP avec les autres candidats, sans que cela ne leur soit sanctionnable.

3. Positionnement individuel et présentation collective

Uniquement pour les candidats reçus aux TEP et Tests de sélection

Une journée est consacrée au positionnement.

- L'ensemble de la formation est présenté aux stagiaires ;
- Puis, chaque candidat identifie les compétences qu'il pense avoir déjà acquises au regard des compétences développées durant la formation ;
- Enfin, des entretiens sont organisés afin que chaque stagiaire puisse présenter son expérience et ses compétences lui permettant de bénéficier éventuellement d'allègements ou de renforcements de la formation.

Ce positionnement permettra d'élaborer le plan individuel de formation (PIF) et le contrat de formation de chaque stagiaire (allègements de formation possibles en fonction des résultats et des équivalences fixées par les textes règlementaires).

Attention : un stagiaire, même allégé, doit obligatoirement participer aux épreuves de certification.

4. Déroulement des 2 journées

Programme TEP, tests de sélections et positionnement

JOUR 1 : TEP et Tests de sélection à Saint Pierre de Bœuf pour tous les candidats (dispensés ou non des TEP)

JOUR 2 : Positionnement à Vallon Pont d'Arc pour les candidats ayant réussi les TEP et tests de sélection

Conseils et informations

- Les groupes seront annoncés au moment de l'accueil.
- Chaque candidat doit être autonome sur son matériel de navigation (Kayak et NEV). Se rapprocher de « l'espace eau vive » pour une éventuelle location.
- Il est conseillé de venir faire les TEP avec un bateau de rivière type Creek boat (Playboat autorisé mais non recommandé). Votre kayak doit être rendu insubmersible.
- Prévoir une tenue de sport pour le test Luc Léger.
- Comme pour le kayak, nous vous conseillons de bien vous entraîner à la NEV ainsi qu'en course à pied sur le modèle du test luc léger.

Informations et contacts :

- Coordonnateur pédagogique, Thomas MONIER :
 - Tel : 06 26 98 08 47
 - Courriel : thomas.monier@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
- Assistante administrative, Mariette ISSARTEL :
 - Tel : 04 75 88 15 19 (le matin seulement)
 - Courriel : mariette.issartel@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr